

Département
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :

44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 29 mars 2022
Convocation faite
Le 16 mars 2022

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt-deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Bernard BŒUF (représentant M. Philippe RAVIDAT), Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Paul-Edouard LETISSIER (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), M^{me} Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Philippe RAVIDAT (représenté par M. Bernard BŒUF), M^{me} Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtizia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Richard CHRISMENT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2022-03-042 Autorisation au Président de signer le marché fourniture et livraison de repas et de goûters dans les Sites Multi Accueil de la Communauté de Communes de mai 2022 à mai 2026

Considérant que, depuis 2014, la Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse assure la gestion de 4 Sites Multi Accueil (SMA),

Considérant la convention de Prestation de Services Unique (PSU) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales, prévoyant l'engagement de la Communauté à fournir des repas et goûters aux enfants fréquentant les SMA,

Vu sa délibération n° 2022-01-009 du 26 janvier 2022 autorisant le Président à lancer un appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre pour la fourniture de repas et de goûters pour les Sites Multi Accueil Communautaires,

Considérant la date de fin du marché n° 17 AF 01 10, fixée au 04 mai 2022 au plus tard,

Considérant les commandes maximums figurant dans ce marché, la fréquentation des SMA ayant pour conséquence une estimation financière de 350 000 € HT pour les 4 prochaines années et pour les 4 SMA communautaires,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 11 mars 2022,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 21 mars 2022,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **prend acte** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

* **autorise** le Président à signer le marché de fourniture et livraison de repas dans les Sites Multi Accueil de la Communauté de Communes, couvrant la période de mai 2022 à mai 2026, avec la société API RESTAURATION.

Pour le Président
et par Délégation

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardenne rives de Meuse

Le Vice-Président